

A.W-B.B.

Province de Namur

Groupe Parlementaire.

PV N°2 – 2010/2011 Réunion du 7 octobre 2010 1/2

Présents : MM Trausch G., Servais. C., Kivits C., Aigret P., Herquin P., Regnier M., Mme Porphyre Cl.,
Invités présents : Mme Sonveaux D., MM Nivarlet J., Ringlet J., Henquet G.

Mr Trausch souhaite la bienvenue et invite l'assemblée à suivre les points de l'ordre du jour transmis auparavant.

I. Approbation des PV N°1 de la réunion du Groupe du 09/09/2010

Le PV est approuvé à l'unanimité. Ph. Aigret précise que dans le point « divers » il s'agit bien de l'ensemble des équipes de benjamins (1e et 2^e année)

II. Correspondance.

G. Henquet : Reçu calendrier des réunions et des assemblées provinciales et régionales, saison 2010-2011.

JP Delchef : Réaction sur article de presse paru fin septembre dans le journal « Le Soir » (interview J.Stas)

D. Sonveaux :

- Demande de reconduction du mandat de Mme Humblet Anne au sein du Département Egalité des Chances. Le Groupe émet un avis favorable.

- Souhaite une parité dans les frais d'arbitrage entre les rencontres masculines et féminines.

JL Romnée : Réflexion à propos de la non validité des copies des licences avec photo:confusion au niveau de l'arbitrage.

III. Analyse et commentaires à propos des différents PV de la FRBB et AWBB

P. Herquin : PV du CDA du 20-09-10 pt 2 : Une démarche qui est tout à l'honneur des membres du CDA par rapport aux engagements vis-à-vis des clubs.

P. Aigret : PV du CDA du 20-09-10 pt 6: l'octroi comme le refus de dérogations sont dorénavant mentionnés.

G. Trausch :

PV du CDA du 20-09-10 pt 9.2 : Souligne la décision de postposer le paiement des indemnités de formation suite à une mauvaise compréhension dans l'application du PM12.

PV du CDA du 20-09-10 pt 11.4 : Reconnaît la confusion dans le Règlement Coupe AWBB entre « liste des joueurs » et « liste PC53 ». P.Herquin précise.

IV. Compte rendu de la Table ronde "Arbitrage" de ce 2 octobre

G. Trausch (présent) : Bonne participation active des provinces. Ph. Aigret a représenté le Groupe à cette table ronde agréablement animée par M. Regnier, Mr Monsieur ayant été retenu suite à un évènement impondérable.

- Les provinces sont en demande d'effectifs surtout aux niveaux 2 et 3 : une transition niveau 1 vers 2 à revoir avec, notamment, une adaptation des indemnités et un niveau 3 « adapté » à favoriser pour les moins « jeunes ».

- Au 1^{er} janvier 2011, le site de l'A.W-B.B sera « relooké » avec, notamment, une meilleure visibilité de l'arbitrage. Le Département Promotion pourrait également avoir un volet arbitrage.

- L'arbitrage international commence à manquer de referees. La création d'une Ecole d'arbitrage de Haut niveau pour les – 18 ans est évoquée, de même que prolonger la saison de quelques semaines, réduirait la surcharge sur les compétitions (Coupes et Championnat)

Ph. Aigret :

- La problématique de pénurie actuelle des arbitres ne facilite pas la tâche des convocateurs.

- Les sanctions appliquées par les Procureurs et/ou Conseils Judiciaires ne sont pas toujours comprises à la hauteur de ce que les préjudiciés ont vécu.

- 3 volets mis en évidence : Formation (adaptation des niveaux), Calendrier (satisfaction des clubs sur le projet élaboré) et Compétition (les nombreux matches entraînent une densité des convocations).

A.W-B.B.

Province de Namur

Groupe Parlementaire.

PV N°2 – 2010/2011 Réunion du 7 octobre 2010 2/2

M. Regnier :

- Souligne l'importance de la création d'un fichier uniforme et commun aux 5 Provinces.
- Retour d'un stage des arbitres régionaux à Chevetogne participe aussi à la motivation.
- Retient quelques points positifs assez intéressants à débattre au Département Arbitrage.
- Elargir l'offre de formation et donner d'autres types de formation est indispensable

En conclusion :

- Le Groupe des Parlementaires attend des propositions de modifications au R.O.I. de la part du Département Arbitrage et du CDA pour présentation à l'A.G. de mars 2011.
- On rappelle également que favoriser les contacts extra-sportifs et recréer des solidarités, des liens amicaux entre arbitres participe également à la bonne image du corps arbitral.

V. Divers

C. Porphyre : La CTJ invite tous les parlementaires le dimanche 17 octobre à 9h à la salle St Berthuin à Malonne pour assister à la réunion informative ainsi qu'au premier entraînement des sélectionnés provinciaux.

Ph. Aigret : Fera parvenir la proposition de budget 2011 de l'AWBB (présenté à l'A.G. de l'AWBB du 27 novembre) vers le 20 octobre. Il souhaite que les questions relatives à ce budget lui parviennent, si possible pour le 23 octobre, car la réunion de la CF est programmée pour le 27 octobre.

P. Herquin : Fait constat, suite aux premiers matches de championnat des divisions Provinciales Hommes, hormis la P1, que les résultats sont inférieurs à 50 pts par match. Il s'interroge sur la qualité sportive des rencontres liée, notamment, à une application trop large du PC53. En coupes A.W-B.B, il déplore l'arrêt de 2 matches.

G. Trausch : Apprécie la mise en place, en 2011 en Province de Namur (CP.Namur-Commission de Propagande), d'une animation 3 contre 3 ouverte aux Prépoussins (1^e année)

Mr Trausch remercie les membres et fixe la prochaine réunion au **jeudi 16 novembre 2010** à 19h30 à la taverne « Le 500 » à Jambes. Questions et remarques sont toujours les bienvenues.

Porphyre Claire
Secrétaire